AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 27-1-69 884317

PUBLICATION PERIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs
N° 100 - JANVIER 1969/2
1° supplément

ENQUETE AUPRES DES ABONNES

Nous avons reçu de très nombreuses réponses à notre enquête.

Nous nous efforcerons de tenir compte des suggestions qui nous ont été proposées; les critiques de certains sont minutieusement examinées, certaines très constructives nous permettront d'améliorer nos conseils de traitements.

Il est nécessaire de bien comprendre le rôle de la Station d'Avertissements qui est de donner un avis de traitement correspondant à un risque d'infection ou à un risque de pullulation. Par contre le choix d'un programme de traitement, le choix de produits (spécialités commerciales) concernent chaque exploitation, il ne peut être défini pour une région et à fortiori pour une circonscription.

Pensez à recourir à la compétence des Conseillers agricoles lesquels sont au courant des particularismes locaux, ils peuvent donc adapter les données générales auxquels les Avertissements Agricoles se réfèrent.

Certains lecteurs se sont inquiétés de la distance séparant leur exploitation de la Station d'Avertissements Agricoles. Nous rappelons que la Station possède un réseau de correspondants (une centaine) dont un nombre important est pourvu d'un observatoire météorologique.

En principe chacune des 23 zones qui correspondent aux diverses régions naturelles est dotée d'un observatoire thermo-hygro-pluviométrique, de deux observatoires thermo-pluviométriques et de 2 à 3 observatoires pluviométriques; la plupart des correspondants nous informent des évolutions culturales et parasitaires toutes les semaines tandis que les renseignements climatiques nous sont communiqués chaque jour.

Diverses questions feront l'objet de réponses personnelles.

L.L.TROUILLON

P334

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx.

CLOQUE DU PECHER

La Cloque du pêcher se manifeste plus ou moins selon les variétés. Cependant toutes les variétés doivent être protégées contre les premières infections qui se produisent sur les tissus très jeunes au moment du débourrement. Les contaminations les plus graves **interviennent** lorsque la coloration verte des écailles des bourgeons à fleurs est visible.

La pénétration du champignon se produit à l'occasion de pluies ou de condensations abondantes.

Dès réception du présent avis exécuter un traitement anti-cryptogamique.

Utiliser :

- Une bouillie cuprique contenant 500 g de cuivre métal
- Le Captane
- Le Ferbame
- Le Thirame
- Le Zirame
- Les associations de Zirame et de cuivre

(Le Captane, Le Ferbame, Le Thirame, Le Zirame, Les associations de Zirame et de cuivre) aux doses recommandées par les fabricants

Les traitements cupriques réalisés en fin d'automne ou au début de l'hiver ont été complètement lavés par les pluies répétées que nous avons subies; il faut donc mettre en place une nouvelle protection.

L.L.TROUILLON

PUCERON DU PECHER

Les oeufs de puceron vert : Myzus persicae ont éclos au Laboratoire depuis déjà quelques jours; dans les vergers, les premiers pucerons vont apparaître dans les jours qui viennent.

Le traitement ovicide doit être réalisé sans tarder.

PSYLLES DU POIRIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à la ponte.

Le traitement d'hiver doit être réalisé, dans les vergers contaminés l'an dernier, avant le 10 février.

P. BERVILLÉ - M. BEZUT

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLÉ

Tirage du 23 Janvier 1969

CULTURES MARAICHERES
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

ASPERGES -

Rhizoctone : Nous rappelons que quelle que soit l'origine des griffes il est toujours prudent de procéder à leur désinfection avant plantation.

Une technique simple et efficace a été mise au point par Monsieur MOLOT de la Station de Pathologie Végétale de l'I.N.R.A. à Pont de la Maye (Gironde) : Le traitement consiste à faire tremper pendant 15 minutes les griffes dans une solution à 0,250 l de javel du commerce (titrant 48°) dans I litre d'eau. Laisser égoutter et rincer les griffes à grande eau.

Certains pépiniéristes assurent ce traitement.

POIREAU -

Mildiou du poireau : De fortes attaques de ce parasite sévissent dans certaines plantations.

Pour les poireaux que l'on voudra encore garder quelque temps, des traitements seront nécessaires avec les produits suivants : Manèbe, Mancozèbe, etc...

Ne pas oublier d'ajouter un mouillant.

P. CHRESTIAN - J. LAVY

P335